

Rencontre du Conseil d'administration
« Corporation de la revitalisation du centre-ville de Casselman »
Lundi, 8 juin 2020 à 18 h 00
Gymnase – SEFA, 750 rue Principale, Casselman ON

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue : La présidente, Jovette Richer, souhaite la bienvenue à tous.
2. Présences : Jovette Richer, Francyn LeBlanc, Sébastien Racine, Robert Mortimer, Mario Laplante, Antonella De Dona (au téléphone) et Manon Drouin (au téléphone).
Absences : Aucune
3. Déclaration de conflits d'intérêts : Aucun
4. Présentation, modification et adoption de l'ordre du jour :
Proposée : Francyn Leblanc
Appuyée : Antonella De Dona
5. Présentation et adoption des procès-verbaux du 2 mars 2020 :
Proposée : Sébastien Racine
Appuyée : Antonella De Dona
6. CRCVC :
 - a) Révision et acceptation des états financiers (**Résolution 2020-0093**) :
Révision et discussion des états financiers 2019. Ainsi, le conseil d'administration de la CRCVC accepte les états financiers préparés par la firme comptable BDO pour l'année fiscale 2019 et demande qu'ils soient validés par le conseil municipal.
 - b) Révision du compte de banque : Révision et discussion des différents montants et diverses transactions pour la CRCVC et le Festival de Noël.

- c) Séparation de la TPS 2019 entre la Revitalisation et le Festival de Noël : Révision et discussion du montant de la TPS reçu et quels montants doivent être déposés dans les différents comptes.
- d) Petit entrepôt à l'arrière du dôme à sel : La toiture doit être refaite. Mme Richer a reçu du bardeau gratuit et il sera installé par M. Éric Gadoua.

7. Revitalisation :

a) Projet DECOR suivi :

- i. Murale sur la clôture de la place publique : Discussion sur le travail et les matériaux utilisés pour la murale (par exemple, peinture résistante aux intempéries) ainsi que les coûts encourus pour faire la murale.
- ii. Photo sur SEFA : Discussion et révision du choix des photos ainsi que des frais associés pour le projet.
- iii. Poteaux décoratifs avec petites bannières : Discussion et révision du plan et emplacements pour les bannières (il y a 9 poteaux de disponible) ainsi que les frais associés à l'achat des bannières. Possibilité d'avoir deux sortes de bannières (par exemple, une pour le Festival de Noël et une autre pour le restant de l'année, voir même un thème pour l'été et un autre pour l'hiver).
- iv. Banc et pots de fleur à SEFA entre les deux lampadaires : Discussion sur l'emplacement du banc et les fonds nécessaires/disponibles.
- v. Haut-parleurs sur les poteaux d'Hydro sur la place publique et la rue Principale : Discussion sur l'usage des anciens haut-parleurs qui ne sont pas en bon état et le besoin d'en acheter des nouveaux ainsi que la contribution possible du conseil municipal pour ce projet, surtout pour l'installation des nouveaux haut-parleurs (voir la **Résolution 2020-0095**).

- b) Vente des lampadaires et des décorations de poteau de rue à la municipalité **suivi** (Résolution 2020-0092) : Le conseil municipal a accepté la

ont été accomplis par la revitalisation depuis son tout début lors de la conférence de presse en septembre 2020.

- c) Projet de décoration des barils bleus avec les étudiants de l'Académie de la Seigneurie **suivi** : Le projet est en attente vu les circonstances mais il devrait reprendre en septembre 2020. Cinq barils bleus seront transformés en bac pour récupérer les cannettes lors des événements pour le Festival de Noël.
- d) Surface de ciment pour recevoir le banc sur la rue Principale : Discussion des coûts et différentes options pour se procurer le ciment nécessaire. Possibilité d'utiliser le ciment restant de la construction de la nouvelle caserne de pompiers.

8. Festival de Noël :

- a) Inventaire : Mme Richer a procédé à l'inventaire et il n'y a toujours pas encore de local ou d'endroit définitif pour mettre tout le matériel.
- b) Festival de Noël 2020 (**Résolution 2020-94**) : Discussion et révision des préparatifs pour le festival. Toutefois, il y a beaucoup d'inquiétudes vu la pandémie. Ainsi, le conseil d'administration de la CRCVC a décidé de reporter le festival de Noël 2020 au mois de décembre 2021. Le tout sera annoncé dans les différents médias sous peu.
- c) Commandite – Caisse Populaire : Discussion du contrat de commandite actuel pour voir si le contrat ne peut pas être reporté d'un an vu la pandémie et la décision de repousser le Festival de Noël à décembre 2021.

9. Prochaine réunion : Date à déterminer, automne 2020.

10. Levée de la réunion : 19 h 45
Proposée : Francyn LeBlanc
Appuyée : Mario Laplante


Jovette Richer, présidente

Antonella De Dona
Antonella De Dona, secrétaire